

Des maisons labellisées inaugurées

L'inauguration des deux premières Maisons abordables d'Occitanie labellisées «Habitat Neuf et Respectueux de l'environnement» par Promotelec s'est déroulée la semaine dernière.



De gauche à droite : Pascal Navaud, président du réseau national La Maison Abordable, Frédéric Carteret, président-fondateur d'Ami Bois ; Françoise Siméon, maire de Fonsorbes ; Philippe Trantoul, directeur général de Colomiers Habitat ; Dominique Cottineau, directeur régional sud-ouest du label Promotelec ; Emmanuel de Bourmont, responsable Marché Habitat Neuf chez EDF. / Photo DDM, J.-C. B.

Elle avait pour cadre la rue des Jardins à Fonsorbes. Pascal Navaud, président du réseau national La Maison Abordable et de nombreux élus locaux intéressés par ce type de programme étaient présents. Cet événement marque un tournant pour le constructeur de maisons individuelles en bois Ami Bois, qui fait son entrée sur le marché de l'habitat social, avec Colomiers Habitat propriétaire des deux constructions labellisées. «En tant que maître d'ouvrage des deux constructions nous avons particulièrement apprécié notre collaboration avec Ami Bois.

Le système constructif avec des murs préfabriqués en usine permet de travailler sur des délais de construction très courts (4 mois). C'est un véritable avantage à la fois pour tenir nos objectifs de construction, tout en préservant la qualité du produit et la pérennité dans le temps» explique Philippe Trantoul, directeur général de Colomiers Habitat.

Lors de la réception à la mairie Dominique Cottineau, directeur régional sud-ouest du label Promotelec a remis le label «Habitat Neuf Respectueux de l'Environnement» à Frédéric Carteret, président-fondateur d'Ami Bois : «j'ai plaisir à remettre ce label à Ami Bois pour ces deux réalisations dont les performances énergétiques - 20 % en dessous des impératifs de la RT2012 - sont excellentes». Françoise Siméon, maire de Fonsorbes a félicité les créateurs de ce nouveau concept d'habitat et le directeur du bailleur social Colomiers Habitat, partenaire ancien de la commune sur les programmes de logements sociaux : «La construction de ces deux maisons individuelles, s'inscrit dans une démarche de développement durable avec ses critères environnementaux - isolation de qualité, mixité sociale et facture énergétique réduite». D'ores et déjà d'heureux locataires occupent ces maisons labellisées.

Par J.-C. B.